

**AVIS DE SOLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET**  
**N°\_001\_\_/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/23 DU \_10 JANVIER 2023\_**  
**POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS INDEPENDANTS DES PRESTATONS**  
**DE SERVICE D'ASSURANCES A LA SOCIETE NATIONALE**  
**D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI)**

### **1- OBJET**

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) lance en procédure d'urgence, un Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt à l'intention des Compagnies d'Assurances et de Réassurances, qui désirent participer à la pré-qualification pour la fourniture des prestations ci-après indiquées, sur financement du Budget de la SNI, pour une période couvrant les exercices budgétaires 2023 et 2025.

### **2- CONSISTANCE DES PRESTATIONS**

Les prestations, objet du présent Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt, portent sur :

**LOT N° 1** : Assurance Maladie Groupe, Frais Funéraires, Assistance et Evacuation Sanitaire du personnel de la SNI;

**LOT N° 2** : Globale Dommages des propriétés immobilières de la SNI.

### **3- PARTICIPATION**

La participation à cet Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt est ouverte aux compagnies d'assurances et de réassurances exerçant au Cameroun, justifiant d'une expérience et d'une notoriété avérées dans le domaine des prestations ci-dessus, et dûment agréées par le Ministère des Finances et la CIMA.

**N.B.** : Conformément à l'arrêté n° 038-CAB/PM DU 15 MAI 2014 mettant en vigueur les dossiers types d'appels d'offres relatifs aux marchés d'assurances, la gestion des polices d'assurance objets du présent Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt sera assurée à l' issue de l' Appel d' Offres Restreint par **ASCOMA Cameroun, BP 544 Douala – Téléphone 233 42 08 39 – Télifax 233 42 61 75.**

## **4 – COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

### **4.1. Volume A (Pièces administratives)**

Le volume A comprend les documents suivants, en originaux ou copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois, et valables pour l'exercice en cours :

- Une lettre de motivation dûment signée par le candidat ;
- Une copie de l'attestation d'immatriculation en cours de validité, certifiée par les services compétents ;
- Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du domicile du candidat ;
- Un certificat d'imposition ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une attestation de localisation ;
- Une attestation certifiant que le candidat a satisfait ses obligations vis-à-vis de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI ;
- Un agrément du Ministère en charge des Finances et
- Une attestation justifiant l'adhésion du candidat aux dispositions du Code des Assurances de la CIMA.

**N.B. : Il est précisé que l'absence de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'irrecevabilité et par conséquent, le rejet pur et simple de la candidature.**

### **4.2. Volume B (Dossier Technique)**

Le dossier technique devra comprendre :

- La présentation de la structure ;
- Les références du candidat pour les cinq (05) dernières années avec indication du chiffre d'affaires réalisé ;
- Une convention datant de moins de cinq ans avec ASCOMA CAMEROUN ;
- Un système de TIERS PAYANT avec cartes biométriques;
- Le chiffre d'affaires (CA) dans la branche concernée ;
- Les modalités de déclaration et de réparation des sinistres (procédure de déclaration et délais de réparation) ;
- Une description détaillée des garanties couvertes ;
- La liste du réseau des prestataires (Hôpitaux, Cliniques, Pharmacies et Laboratoires) dans les 10 régions du Cameroun.
- Autres facilités liées à la gestion des prestations à assurer.

## **5 – CRITERES D’EVALUATION**

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur la base des critères ci-dessous :

### **5.1. CRITERES ELIMINATOIRES**

- Fausse déclaration ou falsification des documents ;
- Un système de TIERS PAYANT avec cartes biométriques;
- Convention de Gestion avec ASCOMA CAMEROUN
- Note technique inférieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

### **5.2. CRITERES ESSENTIELS**

<b>N°</b>	<b>Critères</b>	<b>Points</b>
1	Présentation générale de l'offre (reliure, lisibilité et intercalaires)	5
2	Références du candidat pour les 3 dernières années dans le domaine de l'assurance maladie groupe, assistance et évacuation avec des entreprises de plus de 50 salariés d'un montant minimum de 35 millions de F CFA TTC (1 <sup>ère</sup> et dernière page du marché signé)	20
3	Une convention de GESTION avec ASCOMA CAMEROUN (datant de moins de 05 ans)	15
4	Un système de TIERS PAYANT avec cartes biométriques;	15
5	Représentativité sur le territoire national	10
6	Capacité financière ( CA supérieur à 2 milliards = 15 pts (CA compris entre 1 et 2 milliards = 5 pts	10
7	Modalité de règlement des sinistres	5
8	Types de dommages ou risques pris en charge	10
9	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	10
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

**Seuls les candidats ayant obtenu une note technique minimale de soixante-quinze (75) points sur cent (100), seront retenus à l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé à la suite de cette pré-qualification.**

## **6 - DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET**

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être produites en quatre (04) exemplaires, dont l'original et trois (03) copies marquées comme tels dans une enveloppe fermée et scellée ne comprenant ni cachet, ni indication sur l'identité du candidat. Elles devront parvenir au secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI, porte 133 de l'Immeuble siège de la SNI, téléphone 222 22 44 22, BP 423 YAOUNDE au plus tard le **\_16 FEVRIER 2023\_** à 10 heures, heure locale. Elles porteront la mention :

« AVIS DE SOLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

N°\_001/\_SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS DU \_10 JANVIER 2023\_

POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS INDEPENDANTS DES PRESTATONS DE SERVICE  
D'ASSURANCES A LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI) ».

**N.B. Le candidat prendra soin de préciser le lot choisi.**

## **7 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat de la Direction des Affaires Générales (porte 133) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22 ou par mail [sni@sni.cm](mailto:sni@sni.cm) [ldipanda@sni.cm](mailto:ldipanda@sni.cm).

## **8 – PUBLICATION DES RESULTATS**

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun publiera par voie de communiqué officiel, la liste des candidats présélectionnés à qui il adressera le Dossier d'Appel d'Offres Restreint pour la réalisation des prestations sollicitées. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de la SNI de l'inclure dans la liste restreinte.

### AMPLIATIONS :

- ARMP
- Affichage
- Archives